LES MUJOULS CONSEIL MUNICIPAL 19 septembre 2026

----------***Ouverture du Conseil Municipal à 14h00***----------

PRESENTS : le Maire Gérard BOUCHARD, le 2nd Adjoint Mireille SECKLER,
les Conseillers municipaux (p/âge) Germaine GERMAIN, Mireille BOULLE, Eric TRIGANCE.
ABSENTS : Bruno MERISIER **pouvoir** à Mireille SECKLER, Christian CAIETTA **pouvoir** à Germaine GERMAIN.
Président de séance : Gérard BOUCHARD
Secrétaire de séance : Mireille BOULLE

----------***La condition du Quorum est remplie***----------

Validation du Compte Rendu de séance du 09-08-2026 :
Le Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal09-08-2026 est *validé à l'unanimité.*

1 - Délibération n°1 : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2nde classe pour l'augmentation des heures de Marine NEUVILLE qui passera de 16h à 24 h par semaine les mardi, jeudi et vendredi, sachant que pour des besoins de service ces jours pourront changer. En attendant la création du poste, les heures supplémentaires seront rémunérées en heures complémentaires. **Tout pouvoir** est **donné au Maire**.
Cette création de poste est *approuvée à l'unanimité.*

2 - Délibération n°2 : Suppression de Mme Nicole RAYBAUD en tant que **suppléante de la Régie** et son **remplacement** par **Mme Marine NEUVILLE.**
Ce remplacement est *approuvé à l'unanimité.*

3 – Délibération n°3 : concernant le Vote sur l'Arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de Police à l'Agglo, le DGS Marc FRACHINETTI a demandé que les pouvoirs de Police **restent au Maire et au Conseil municipal**.
Cette demande est *approuvée à l'unanimité*.

4 - Questions diverses :

a) **Conclusion administrative de l'expertise médicale de Mme Nicole RAYBAUD :** la 3e expertise propose un reclassement en emploi administratif ; cela est **en attente**.
b) **Arrêté du 16 mars 1985 à refaire :** il concerne les voies et pistes forestières ; celles-ci sont non ouvertes à la circulation, excepté pour les propriétaires riverains, l'ONF, les pompiers et secours, les exploitants agricoles, les entreprises missionnées.
c) **Arrêté de stationnement près des Mouflons :** parcelle B703 propriété privée de la Commune
d) **Travaux sur les parcelles B686 et 687 communes à la Mairie et BOULLE Daniel et Mireille :** mur de la façade Sud à réparer ; devis à demander**.**
e) **Subvention de la Région diminuée de 8000 euros pour les panneaux voltaïques du gîte d'Adon :** ce chantier devient trop cher pour la Commune ; la Mairie stoppe les travaux.
f) **Modification d'attribution de certaines délégations pour quelques délégués.**
g) **ENEDIS va enterrer le Transformateur situé sur la parcelle B718** (à gauche du parking avant l'entrée au village).
h) **Escalier du chalet BIANCO abîmé :** accord avec M. Claude BIANCO, locataire du chalet.

----------***La séance du Conseil municipal est levée à 16h00***----------
---